



Le journal de Balgau



La commune vous informe

Travaux mairie / salle des fêtes

Un artisan local s'est porté volontaire pour reprendre le chantier « électricité » ce qui va permettre la poursuite des travaux de finition intérieure par les autres corps de métier.

La pose des pavés et l'aménagement paysager du parvis ont pris fin. La mise en place des mâts et des garde-corps est envisagée dans les jours à venir tout comme la pose d'enrobé sur le trottoir.

À l'issue, nous pourrions prendre possession de nos nouveaux locaux. Toutefois, les aléas rencontrés ne permettront pas de disposer des locaux à l'occasion des festivités du 14 juillet et du jumelage.

14 juillet – sportifs méritants

Vous êtes licenciés dans un club de sport et avez récemment brillé par vos performances ?

Faites vous connaître en mairie avant le 26 juin et vous serez mis à l'honneur durant les festivités du 14 juillet !

Partenariat sportif

La société SOVIA, lotisseur au Nord du village, a offert deux paniers de basket pour le plateau sportif, en remplacement des anciens qui étaient devenus vétustes. Le montage a été assuré par un prestataire de la société SATD, fournisseur de matériels sportifs et de détente.

Merci pour ce geste "sportif".



Voirie

À la demande expresse du maire, les services de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) ont rétabli le marquage au sol entre les villages de Balgau et Fessenheim pour une sécurité accrue des piétons et cyclistes.



Fleurissement

L'équipe « fleurissement » a mis en place une nouvelle décoration au carrefour central.

Cet aménagement nécessitant moins de plantations, limitera l'arrosage et permettra un désherbage plus aisé à l'équipe.

Un commerçant de BALGAU a contribué à ce fleurissement en offrant plusieurs dizaines de plans. Nous le remercions pour sa générosité.



Jumelage

Nos amis de Caudecoste seront présents du 13 au 18 juillet. Ils participeront aux festivités du 14 juillet, à la cérémonie du jumelage le 16 juillet et pourront visiter la Cité du Train à Mulhouse et la Ville d'Ensisheim lors d'une sortie le 17 juillet.

Vous pourrez venir à leur rencontre lors de la cérémonie du jumelage du dimanche 16 juillet,



pour faire leur connaissance, saluer ceux que vous connaissez peut-être déjà, et en apprendre un peu plus sur l'histoire qui lie nos deux communes.

Un repas sera servi sur la place du village, sur inscription. Vous trouverez plus d'informations sur le flyer distribué **en annexe** de ce journal.

CNI / passeport

L'accroissement durable du nombre de titres d'identité à établir conduit à un nouvel allongement des délais de rendez-vous.

Aussi, afin de réduire le volume, **les demandes de renouvellement pour changement d'adresse**, qui n'a pas de caractère obligatoire, ne seront plus possibles durant plusieurs mois. Il conviendra de reporter vos démarches à une date ultérieure.

PLUi : report enquête publique

L'enquête publique portant sur le projet de modification n°2 et de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été suspendue depuis le 18 mai suite à l'empêchement du commissaire enquêteur.

Celle-ci fera l'objet d'une reprise du **19 juin au 23 juillet inclus**.

Pour rappel, le dossier complet est disponible sur www.paysrhinbrisach.fr

La permanence à Balgau ayant déjà eu lieu, aucune nouvelle date n'est prévue. Vous pouvez toutefois vous rendre à l'une des permanences au sein d'une autre collectivité :

- Le 20 juin 2023 de 16h à 18h à la mairie de Namsheim ;
- Le 29 juin 2023 de 15h à 17h à la mairie provisoire de Heiteren ;

- Le 03 juillet 2023 de 10h à 12h à la mairie de Geiswasser ;
- Le 10 juillet 2023 de 15h à 17h au siège de la Communauté de Communes.

Autres informations

Travaux d'élagage

Des travaux d'élagage et d'abattage vont être entrepris, à compter du 16 juin, sur le territoire de notre commune, afin d'assurer le bon fonctionnement des lignes hautes tension mais également la sécurité des personnes aux abords de ces ouvrages.

Association Foncière

Vous avez engagé des travaux de terrassement et avez un surplus de terre ?

L'Association Foncière de Balgau peut récupérer vos excédents dans le cadre de ses travaux d'entretien des chemins ruraux et d'exploitations.

Merci de contacter le secrétariat de la Mairie qui fera le relais.



Centre aéré

Le centre aéré se tiendra cette année du 10 au 28 juillet inclus. Le programme et le dossier d'inscription sont disponibles sur notre site internet www.balgau.net. Pour tout renseignements, merci de contacter de la directrice du périscolaire : 03 89 34 37 72 / clsh.balgau@mouvement-rural.org



À vos agendas !

Marché Paysan

Les Vendredis

de 16h à 19h

5 rue de l'Église à Balgau

Avec, entre autres, la participation de nos Balgauviens, La ferme et les Jardins du LEIENZUG ainsi que les Délices de Me WALTER

Fête de la nature

Dimanche 11 juin

Maison de la nature à Hirtzfelden de 10h à 17h30

Repas de la fête des pères

Dimanche 18 juin

Repas à emporter organisé par la Chorale Renseignements et inscription au 06 33 70 35 13

Marché aux puces

Dimanche 02 juillet

Au centre du village

Organisé par l'amicale des sapeurs pompiers – possibilité de repas Renseignements au 06.70.88.91.58

La BiCyclette

Dimanche 09 juillet

Fête franco allemande à la découverte des 5 ponts qui relient les deux pays

Plus de renseignements sur

<https://labicyclette-franco-allemande.eu/>

Fête Nationale

Vendredi 14 juillet

Sur la place du village

Jumelage

Dimanche 16 juillet

Cérémonie du jumelage et repas avec animations Renseignements en Mairie

Tour Piémont Haut-Rhinois

La course cycliste du Tour Piémont Haut-Rhinois sera de passage à Balgau le dimanche 02 juillet. Les coureurs viendront de Fessenheim et prendront la direction de Dessenheim aux alentours de 15h30.

Une vigilance particulière sera apportée à la sécurité des manifestations du 2 juillet en particulier sur le stationnement des véhicules dans les corridors de passage.

En collaboration avec la commune de Fessenheim, une coupe sera remise au vainqueur de l'étape de la plaine.

Registre Canicule

À l'approche de l'été et des périodes caniculaires que nous pouvons subir, les personnes âgées, fragiles ou handicapées, vivant à domicile, peuvent se faire connaître à la mairie afin d'être inscrites sur un registre nominatif.

Ce registre a pour seul but de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Les proches peuvent également s'assurer de cette inscription auprès de la mairie.



Enquêtes

Enquête sur la qualité de vie

Marie MEYER, doctorante à l'Université de Haute-Alsace, en partenariat avec Amaelle, effectue des recherches sur la qualité de vie des personnes de 50 ans et plus.

Son objectif est de mieux comprendre les besoins de la population afin de favoriser le bien-être et la vie à domicile le plus longtemps possible. Dans le cadre de son travail, elle a développé un questionnaire auquel nous vous invitons à participer en cliquant ici : <https://e-enquete.uha.fr/index.php/473527?lang=fr>

Ce questionnaire est strictement anonyme et il n'y a ni bonne ni mauvaise réponse.

Enquête sur les loisirs

Le service Animation Prévention Santé Amaelles (Association APALIB') développe des actions de loisirs et de prévention santé à destination des séniors.

Fort d'une expérience de plus de 70 ans dans ce domaine, la finalité des actions proposées est de **prévenir la perte d'autonomie** et de **permettre le maintien au domicile le plus longtemps possible** pour nos bénéficiaires.

Cette finalité passe par l'épanouissement personnel, la vie de groupe et la création de lien social. Dans un souci de développement continu, nous cherchons aujourd'hui à mieux connaître **les attentes des 55 – 65 ans**, les jeunes séniors.

Pour cela nous réalisons une enquête sur l'ensemble du territoire du Haut-Rhin, afin de développer des actions correspondantes à leurs besoins et à leurs envies.

Pour participer à cette enquête et donner votre avis, rendez vous avant le 7 juillet sur : <https://fr.surveymonkey.com/r/M3Y6G5M>

Service civique / Recrutement

L'EHPAD, La Roselière de Kunheim recherche un volontaire en Service Civique pour une durée de 10 mois à compter de septembre 2023.

Il s'agit d'une mission d'intérêt général auprès des personnes âgées en contribuant à améliorer leur bien-être, en leur permettant de sortir de leur quotidien et de leur isolement.

D'un naturel ouvert et généreux, vous aimez l'échange et vous êtes animé(e) par des valeurs de partage et de solidarité. Aucune compétence n'est pré-requise.

L'EHPAD recrute également du personnel soignant :

- aide soignant
 - aide médico-psychologique
 - accompagnant éducatif et social
- CDI à temps plein – débutant accepté.

Renseignements – 03 89 78 88 82 – pascal.riviere68@laposte.net

Etat civil

Naissance

Gabin
né le 22 avril
au foyer de Mylène et
Jérémie WALTER

Décès

Adrien VONARB
le 17 mai

Permanence Infobest



Vous êtes à la recherche d'un emploi et/ou vous souhaitez avoir des informations sur le marché du travail et sur les possibilités d'emploi ? Vous voulez être conseillé sur votre dossier de candidature et avoir une analyse de votre profil de candidat ?

Une permanence Infobest dédiée à l'emploi transfrontalier se tiendra le jeudi 22 juin dans les locaux d'Art Rhéna à Vogelgrun.

Les experts présents vous conseillent dans les domaines suivants :

- Reconnaissance des diplômes professionnels
- Questions sur le dossier de candidature, check CV
- Diagnostic personnalisé (niveau linguistique, profession, mobilité, motivation)
- Informations sur le marché du travail, salaires et rémunérations.

Inscription obligatoire jusqu'au **19 juin** au 03.89.72.04.63 ou par mail vogelgrun-breisach@infobest.eu

Animations jeunesse

Le programme des animations extra scolaire durant la période estivale est disponible sur https://www.fdfc68.org/?page_id=76

Les inscriptions débiteront le 06 juin.

C'est le printemps, la nature repousse !

Un village plus beau c'est l'affaire de tous !

✓ JE DOIS :

Entretien des trottoirs devant chez moi
Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs devant chez-soi, fait partie des obligations à respecter en tant que locataire ou propriétaire.
Le désherbage, le balayage des feuilles et autres débris sont de ma responsabilité.

✗ JE NE DOIS PAS :

Utiliser de produits chimiques pour désherber.
Depuis le 1^{er} janvier 2019, les produits chimiques sont interdits pour les particuliers et remplacés par des produits phytopharmaceutiques plus naturels.
Brûler mes déchets est interdit par la réglementation. En raison des risques de pollution et d'incendie. C'est une nuisance pour les riverains et pour l'environnement.

ON VOUS DONNE LA RECETTE :

Créer un désherbant efficace et respectueux de l'environnement c'est facile, rapide et pas cher.
Mélanger 1 litre de vinaigre blanc (de préférence concentré à 14°) avec ½ litre d'eau. Appliquer en plein soleil avec un pulvérisateur de jardin, en mouillant bien le feuillage.

La Commune vous remercie pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

